

DECRET N° .2016-301..D.U..26..M.A.I..2016...
Chargeant Monsieur **Joseph DJOGBENOU**, Garde
des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,
de l'intérim de Monsieur **Aurélien A. AGBENONCI**,
Ministre des Affaires Etrangères et de Coopération,
pour compter du mardi 17 au dimanche 29 mai 2016.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement

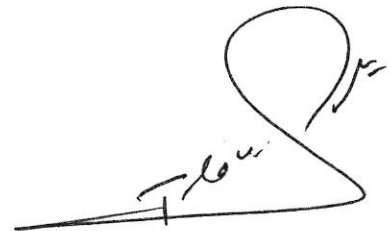
DECRET

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur **Aurélien A. AGBENONCI**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, son intérim sera assuré par Monsieur **Joseph DJOGBENOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation pour la période du mardi 17 au dimanche 29 mai 2016.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Cotonou, le 26 mai 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-